
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51197

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

la platitude du style permettra de masquer l'abandon des idées. »Mably, c'est Rousseau sans génie«, dira-t-on définitivement vers 1850. Pourtant, c'est précisément cette aura d'idéologie égalitaire qui assurera sa survie ultérieure, le »précurseur du socialisme«, selon la formule désormais consacrée, paraissant toujours digne d'intérêt, en particulier auprès d'une certaine critique de gauche.

Le livre achevé, on sait sans doute mieux qui était Mably. On sait encore mieux de quelles manipulations son oeuvre a été le lieu. Or si le cas paraît privilégié, il n'est pas unique. Il est plus précisément symbolique du traitement qu'on a fait subir aux écrivains du XVIII^e siècle. En bref, il amène à reposer la question tant débattue d'une relation causale entre le monde des Lumières et la révolution. Ce rôle d'agent actif d'une révolution encore à naître, qu'on se plaît à attribuer à tous ceux qui critiquent la société de leur temps entre 1715 et 1789, le cas Mably incite à le reconsidérer. Comme il nous est ici clairement dit, d'un point de vue historiographique, il serait peut-être plus exact de dire que c'est plutôt la Révolution qui a fait les Lumières que l'inverse, en établissant les Philosophes, et ceux qui y sont abusivement assimilés, dans leur rôle de précurseur. Selon le dernier mot de l'auteur, l'histoire de la réception de Mably, de la transformation de cet écrivain passablement conservateur en un théoricien de l'utopisme libertaire, est une invite claire à cesser de considérer l'époque de Louis XV et de Louis XVI comme un simple prélude à la Révolution.

Il convient donc de saluer cette entreprise exemplaire, qu'une prudence méthodologique délibérée incite à s'abriter derrière un titre trop modeste. A égale distance d'une étude d'influence, utile mais limitée, et d'une réflexion historiographique générale sur les origines de la Révolution, le livre de Thomas Schleich mérite d'avoir une vaste audience et devrait inciter à revenir, sur nouveaux frais, à une question qui n'a pas fini de diviser les historiens.¹

Henri DURANTON, Saint-Etienne

Bailey STONE, *The Parlement of Paris 1774-1789*, Chapel Hill (The University of North Carolina Press) 1981, X-227 p.

M. Stone a opéré de nombreux dépouillements de sources »classiques« (Archives Nationales, Bibliothèque Nationale, mémoires du temps et libelles imprimés). Il a en outre eu accès aux papiers de la famille d'Esprémesnil et Mme Egret lui a communiqué certaines notes de son mari, le regretté Jean Egret, professeur à l'Université de Poitiers, qui s'était attaqué à ce problème au cours de ses dernières années. Le livre de M. Stone est donc fortement documenté.

Le Parlement de Paris, au cours de la période 1774-89, apparaît conforme, dans une très large mesure, à la vision qu'en avaient eue différents historiens: un ensemble d'officiers propriétaires de leurs charges, combattant âprement pour défendre leur statut, leurs privilèges corporatifs, leurs profits, attachés aux procédés formalistes et parfois cruels de la justice de leur temps, et, tout en se posant en défenseurs des intérêts de leurs justiciables et du bien public, très attachés à la hiérarchie sociale traditionnelle, ainsi qu'à la centralisation et à l'institution monarchiques.

Cependant, les arrêts que rendaient ces magistrats contenaient, dès 1774, un soupçon de »radicalisme constitutionnel« qui grossit peu à peu et s'épanouit après 1780, atteignant son

¹ L'originalité du propos fait pardonner quelques imperfections dans le plan ou l'exécution. Pour mieux retrouver la spécificité d'un temps ou d'un itinéraire individuel, le livre s'égare parfois en digressions. Par exemple, pour quelques citations de Mably qu'on retrouve dans l'oeuvre, était-il bien utile de proposer une biographie, même en raccourci, de Babeuf? – Plus grave se révèle le mauvais traitement quasi systématique infligé aux textes français, avec noms propres estropiés (Didérot, Point de Veyle, C. Jullien etc.) et reprise très négligente de citations, qui parfois deviennent franchement incompréhensibles (ainsi p. 119, 131, 170).

maximum lors de la crise «pré-révolutionnaire» de 1787-1789. C'est dans l'étude de ce «radicalisme constitutionnel» des Parlementaires parisiens que se situe l'apport essentiel du livre de M. Stone. Les arrêts pris sous le règne de Louis XVI marquent la différence qui sépare ce qui relève, aux yeux des Parlementaires, de la légitime autorité du roi, et ce qui, selon eux, n'est que le fruit du «despotisme ministériel». Ils assimilent à celui-ci les politiques menées par les ministres successifs de Louis XVI en invoquant le principe sacré de la liberté individuelle, la nécessité du consentement du peuple à l'impôt. Ce faisant, ils formulent, sans peut-être tout à fait s'en rendre compte, un idéal de gouvernement constitutionnel quasi-inconciliable avec celui est alors pratiqué en France. D'autre part, l'orgueil de ces Parlementaires, ainsi que les habitudes prises lors de multiples conflits de juridiction avec d'autres tribunaux tendent à durcir le ton de leurs discours; le raidissement polémique amène certains d'entre eux à proclamer que le bien public ne pourra être assuré que dans la mesure où leur corps pourra jouer un rôle politique de plus en plus important. En incluant dans leurs discours toute une rhétorique relative au gouvernement représentatif, en célébrant la liberté individuelle comme l'une des lois fondamentales du royaume, en protestant contre les lettres de cachet et contre les lits de justice, les Parlementaires parisiens encourageaient tous les ordres de la nation à profiter de la carence du pouvoir et à se déchaîner en revendications. L'impact social de leur opposition devint considérable. L'impact politique davantage encore, lorsqu'ils évoquèrent les Etats généraux de 1614.

En invoquant à la fois le respect dû aux privilèges, c'est à dire aux statuts des ordres, des corps et des communautés d'habitants, et les idées nouvelles (de liberté individuelle, etc) contre un gouvernement dont ils proclamaient les procédés entachés d'arbitraire, les Parlementaires, apprentis sorciers, travaillaient à la disparition de leur corps. Avec aveuglement. Et même après sa suppression, ils conservèrent l'espoir de la voir renaître. «Vous verrez» disait l'un d'eux, et non des moindres, en parlant de la Révolution. «Tout cela finira par un arrêt du Parlement». C'était en 1790...

Un bon livre, qui apporte d'importantes nuances aux conceptions traditionnelles relatives à l'action du Parlement de Paris sous le règne de Louis XVI.

René PILLORGET, Paris

Hans-Christoph SCHRÖDER, *Die Amerikanische Revolution. Eine Einführung*, München (Beck) 1982, 246 p.

Cette introduction à la Révolution américaine dépasse, et de loin, son titre et place le lecteur au cœur même des débats sur la séquence d'événements qui conduisit en 1776 à l'indépendance des Etats-Unis, et de 1783 à 1789 à la construction du fédéralisme américain. Il s'agit, en effet, non pas d'un récit, mais d'une mise au point sur l'ensemble des questions qui se posent sur le sol des Treize colonies dès 1763, dans leurs relations avec la mère-patrie avant 1776, et d'autres pays européens après cette date. Le titre, à cet égard, est caractéristique: la révolution américaine, et non pas la guerre d'Indépendance qui se limite à un seul chapitre de moins de 10 pages. Utilisant la littérature récente et très abondante, aussi bien américaine qu'européenne, l'auteur cherche à replacer, et réussit parfaitement à le faire, la révolution américaine dans le contexte idéologique, politique, social de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Deux exemples le montrent bien. Ainsi, au plan intérieur, il a recours au concept de modernisation, si cher au cœur des adeptes des sciences sociales outre-Atlantique, pour se demander dans quelle mesure la révolution a modernisé la société américaine: en d'autres termes, s'agit-il, comme le soutiennent de nombreux historiens, d'une véritable révolution, ou simplement d'un accident «social», comme le défend Rowland Berthoff? Quelle est d'autre part la place de cette révolution dans la «révolution atlantique» chère à Jacques Godechot et Robert Palmer? Dans tous les domaines,